

## COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 25 AOUT 2014 - 20H

**ETAIENT PRESENTS** : Mesdames et Messieurs les Conseillers Municipaux :

BEY Ophélie - BOUDRY Véronique - CHAVANEL Laurent - CORNELOUP Séverine - DIRY Jean-Charles - DUTREMBLE Gilles - GAUDET Charles - LACOMBRE Henri Gabriel - LOMBARD Nathalie - PUZENAT Jessica.-.QUILLIVIC Eliane - RIZET Jean-Pierre - RYCHLIK Jean-Louis - SAUNIER Renée - SCHIAVONE Pascal.-.TILLIER Jacky.

**AVAIENT DONNE POUVOIR** : DUMAS Martine à Jean Louis RYCHLIK  
RUAUX Eveline à Charles GAUDET  
LARUE Philippe à Renée SAUNIER

### **APPROBATION DU COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 20 JUIN 2014**

#### ***ACCORD AVEC 17 VOIX "POUR"***

Il est signalé une erreur dans l'ordre du jour : il fallait lire : approbation du compte-rendu du 20 juin, et non pas du 2 juin

### **DECISION MODIFICATIVE BUDGET LOTISSEMENT**

Après avoir fait le bilan des travaux du lotissement (Coût actuel des travaux 123 790.84 €) il s'avère que dans le budget 2014, le coût d'actualisation n'avait pas été pris en compte soit 4 360 € et il ne reste que 2 860 €. Il est nécessaire de prendre une décision modificative de 1 500 € pour régler le montant de l'actualisation à l'entreprise BERARDIN :

ART 605 +1500€

ART 774 subvention exceptionnelle de la commune -1500€

***ACCORD AVEC 19 VOIX "POUR"***

### **AVENANT AU MARCHE TRANSPORTS SCOLAIRES AVEC LES TRANSPORTS GIRARDOT**

Dans le cadre de la mise en place des rythmes scolaires, il est nécessaire de prendre un avenant pour le surcoût du mercredi matin soit 8 466 € TTC par an

Décision a en fait été prise de ne prendre en charge que le bus du mercredi matin, au vu du faible nombre de demandes relevées dans les réponses au questionnaire adressé à tous les parents d'élèves. Toutefois, si ce nombre de demandes s'avérait plus important, la décision pourrait être révisée après les vacances de Toussaint. L'association du restaurant scolaire va mettre en place, à titre expérimental, le service de restauration le mercredi midi jusqu'aux vacances de la toussaint. Un bilan sera établi pour continuer ou non cette prestation le mercredi midi.

***ACCORD AVEC 19 VOIX "POUR"***

### **ATTRIBUTION DE MARCHES : MAISON MEDICALE ET PHOTOCOPIEUR**

En ce qui concerne la maison médicale, il s'agissait de réattribuer le lot 11 enduit de façades car l'entreprise ISOL IMMO titulaire du marché initial est en liquidation judiciaire. Suite à la réunion de la commission d'appel d'offres, l'architecte n'est pas en mesure d'indiquer le moins disant. Il y a donc lieu d'ajourner cette délibération

En ce qui concerne le renouvellement du photocopieur de la mairie, 2 entreprises ont répondu, mais, là encore, le dépouillement des offres ne permet pas d'attribuer le marché : ajournement

### **MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS**

- 3 agents ont réussi l'examen professionnel d'adjoint technique territorial de 1ère classe. Il est donc proposé d'ouvrir les postes correspondants au tableau des effectifs et de supprimer

les postes antérieurs. La CAP d'octobre validera les dossiers avec effet rétroactif au 1er septembre

- 1 poste d'adjoint administratif principal de 2<sup>e</sup> classe sera également ouvert en remplacement d'un poste d'adjoint administratif 1<sup>ère</sup> classe
  - **ACCORD AVEC 19 VOIX "POUR"**

#### **MODIFICATION DU TEMPS DE TRAVAIL D'AGENTS COMMUNAUX**

Toujours pour permettre la mise en œuvre des rythmes scolaires, il est proposé d'augmenter le temps de travail d'un agent de 20h à 28h et demander son intégration directe dans la filière animation

Une ATSEM a demandé à réduire son temps de travail de 10% pour ne plus faire de ménage pendant les vacances. La réduction sera opérationnelle après accord de la CAP d'octobre avec effet rétroactif et par période de 6 mois renouvelable jusqu'à 3 ans

- **ACCORD AVEC 19 VOIX "POUR"**

#### **RENOUVELLEMENT DE LA CONVENTION DE FINANCEMENT POUR LE RELAIS ASSISTANTS MATERNELS**

Il est proposé de reconduire la convention de financement entre les 7 communes jusqu'en 2017.

Pour info : coût annuel pour la commune : 3329.32 €

- **ACCORD AVEC 19 VOIX "POUR"**

#### **SUBVENTION EXCEPTIONNELLE**

Pour le comité des fêtes de Rozelay suite au déficit financier de la soirée théâtre du 17 mai dernier. Proposition de 116 €

- **ACCORD AVEC 19 VOIX "POUR"**

#### **ANNULATION D'UNE DELIBERATION**

Une délibération avait été prise le 28 avril pour attribuer une indemnité de tutorat aux 2 agents qui encadrent les 2 emplois d'avenir. La sous préfecture a annulé cette décision au motif qu'aucun texte ne prévoit de prime d'encadrement, de plus la rétroactivité dans ce cas, n'était pas possible. Il convient donc d'annuler cette délibération.

La commune modifiera le régime indemnitaire des 2 agents concernés pour la durée du tutorat.

- **ACCORD AVEC 19 VOIX "POUR"**

#### **QUESTIONS DIVERSES**

##### **COMPTES RENDUS ANNUELS 2013 POUR GRDF :**

Le Maire présente **le rapport d'activités 2013**

Plus de 18 kms de réseaux, 351 clients et très peu d'interventions constatées

##### **INFOS**

1- Présentation par la CCM du dossier RCEA : Une réunion de présentation des travaux d'investissement de la CCM pour la RCEA a eu lieu dernièrement : 5 millions d'euros sur 5 ans, soit 1 million par an

Réalisation des travaux :

1<sup>ère</sup> tranche : 2014/2020 :

\* de l'échangeur de Blanzly jusqu'au Rond Point Jeanne Rose et du Rond Point Jeanne Rose jusqu'à la 2x2 voies (en direction de Chalon/Saône)

\* de l'échangeur de GENELARD et en direction de Palinges sur 5 kms

\* Aménagement du carrefour au niveau de l'aire des chèvres

2<sup>ème</sup> tranche : 2020/2025 : traversée de Montceau et Blanzly

3<sup>ème</sup> tranche : Après 2025 : mise à 2x2 voies sur la partie restante

2- Rencontre annuelle avec la CCM (Tournée des Popotes) le 12 septembre à partir de 14h30 à SANVIGNES : le Maire, Charles Gaudet, Gilles Dutremble, Jean Pierre Rizet, Jean-Louis Rychlik

3- Suite aux rumeurs de fermeture de la Briqueterie, un rendez-vous a été pris avec M. BAUMEL Vice président en charge de la culture le 26 Août, dans le but de connaître précisément la position de la CCM sur ce sujet.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h45.

Secrétaire de séance,  
Jean-Pierre RIZET